

# Notions générales de responsabilité civile et administrative

- Contenu de la Formation
- Présentation et objectifs pédagogiques
- 2 jours de formation (14 heures) en présentiel

## TARIF

Tarif public par personne  
et par jour : **570 € HT**  
*Tarif préférentiel, partenaire,  
adhérent FEDEA > nous consulter*

## LIEU

**FEDEA Conseil et Formation**  
37 rue Catherine de la Rochefoucauld  
75009 Paris



## Notions générales de responsabilité civile et administrative

### PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

**Public visé >>** Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités IARD (non-auto)  
**Prérequis :** Une pratique de deux années d'expertise est souhaitable.

#### **Métier ciblé >> Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités**

L'Expert technique se doit d'accomplir, en toute indépendance et impartialité, une mission qu'il s'est vu confier afin de déterminer avec exactitude et objectivité, après un sinistre, le montant des dommages, d'en rechercher les causes et origines en tenant compte de l'environnement juridique (responsabilités, conventions...)

#### **Moyens pédagogiques et techniques**

La formation en présentiel intègre des pédagogies interactives facilitant l'ancrage des connaissances.

Elle favorise également le partage entre pairs.

Le corps enseignant est composé de professionnels reconnus, tels que : Experts Certifiés, Agréés et/ou Qualifiés, expert-comptable.

Les pédagogies exposées sont illustrées par l'étude de cas pratiques, cas vécus et/ou simulations. Des supports de cours sont remis aux stagiaires.

#### **Principaux objectifs**

- Approfondir ses connaissances dans les domaines principaux du droit et des responsabilités civiles et administrative
- Analyser les composantes d'un raisonnement juridique en tenant compte du contexte rencontré
- Maîtriser les différentes étapes de ce raisonnement pour restituer de manière fiable et exploitable le résultat de la démarche au donneur d'ordre.

#### **Modalités d'évaluation**

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques... Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

#### **Accessibilité**

Chaque situation étant unique, toute personne étant en situation de handicap est invitée à se signaler par retour de mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé.



## Notions générales de responsabilité civile et administrative

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### JOUR 1 ET JOUR 2

#### → Organisation judiciaire

#### → Généralités sur la Responsabilité Civile

#### → Responsabilité extracontractuelle

- Fait personnel
- ▪ Fait des choses (y compris en incendie)
- Fait des animaux
- Fait du bâtiment
- Fait des produits défectueux
- ▪ Trouble anormal de voisinage
- Fait des personnes

#### → Responsabilité contractuelle

- Contrat de bail
- ▪ Contrat de vente
- Prêt à usage
- Contrat de dépôt
- Contrat d'entreprise

#### → Spécificités du droit administratif

- Un droit autonome - Un droit prétorien ;
- ▪ Fondements de la responsabilité (en dehors de toute situation contractuelle) ;
- Réparation immobilière ;
- Travaux publics – Ouvrages publics.
  
- La rotation des stocks : cas pratique de calcul ;
- La notion d'inventaire et ses différences
- Les provisions ;
- Les différentes formes de garantie des marchandises ;
- Le sauvetage ;
- Les Conventions APSAD ;
- Cas pratiques.